



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 55905

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur la position de la France sur le projet européen « Desertec », gigantesque centrale solaire, qui serait implantée dans le Sahara. En effet, ce projet sans précédent est évalué à plus de 400 milliards d'euros et vise à produire de l'énergie renouvelable pour l'Europe, pouvant couvrir jusqu'à 10 % de sa consommation globale. Si ce projet semble être d'inspiration allemande, il mériterait d'être mieux connu en France et débattu en Europe, comme une initiative d'avenir à développer, car son ampleur et son coût en font un véritable objectif d'avenir susceptible de mobiliser la population de l'Union Européenne pour les années qui viennent. Il lui demande donc la position du Gouvernement français sur ce projet.

Texte de la réponse

Le concept Desertec a été développé par la fondation Desertec. Il s'agit d'un projet énergétique transnational dont l'objectif est l'approvisionnement électrique durable de l'Europe à partir de plusieurs centrales implantées dans les déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le consortium souhaite principalement développer les énergies solaires (centrales solaires à concentration : CSP) et éoliennes et les relier aux réseaux électriques de plusieurs pays d'Europe et du bassin méditerranéen afin de les approvisionner en électricité. Pour cela il est envisagé de construire un réseau à courant continu haute tension (CCHT) afin de transporter l'énergie produite en Afrique vers le continent européen en limitant les pertes en ligne de 10 à 15 %. Ce concept a été repris de façon très médiatique par la Desertec Industrial Initiative (DII), distincte de la fondation Desertec. La DII est un consortium industriel d'initiative privée, emmené essentiellement par des entreprises allemandes dont les plus notables sont, pour le secteur financier, Munich Ré (2e entreprise mondiale de réassurance), Deutsche Bank, HSH Nordbank, pour le secteur électrique E.ON et RWE, pour les fournisseurs industriels (turbines, récepteurs solaires, etc.) Siemens, MAN et Schott Solar et enfin pour le développement des centrales solaires, Solar Millennium et M+W Zander (ingénierie et construction industrielle). Les autres entreprises impliquées sont des partenaires privilégiés des industries allemandes comme l'helvético-suédois ABB, l'espagnol Abengoa Solar ou encore l'algérien Cevital. La présidence française a lancé, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, le plan solaire méditerranéen (PSM) dont le concept est relativement similaire (si ce n'est que la consommation de l'électricité produite sera majoritairement locale et que l'objectif est de 20 GW d'ici 2020). Dans le cadre du PSM, des projets vont être lancés pour la construction de centrales solaires. La France se félicite d'avoir fait naître une dynamique extrêmement positive, comme en témoigne la formation d'initiatives industrielles, telles que DII, qui se positionnent sur ces projets. Il est prévu que DII collabore étroitement avec le plan solaire méditerranéen. Les deux initiatives - initiative politique pour le PSM et initiative privée pour le DII - partagent des objectifs similaires et peuvent donc s'apporter un soutien mutuel.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55905

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7330

Réponse publiée le : 23 février 2010, page 2013